

Evaluer l'impact de projets sur le milieu karstique et les grottes



En Suisse, le karst s'étend sur 20 % du territoire, principalement le Jura et les Préalpes. Les activités diverses (agriculture, tourisme, logements, transports, industries, etc.) développées dans ces régions nécessitent bien souvent des aménagements voire des constructions en milieu karstique. Or, lors de la planification et de l'évaluation de projets, il s'avère que les particularités du milieu karstique sont rarement prises en compte de manière intégrale et approfondie. Face à ce constat, la Société Suisse de Spéléologie et l'ISSKA ont développé un outil qui permet de combler cette lacune en proposant des critères d'évaluation adaptés.

Un milieu particulier, mal pris en compte

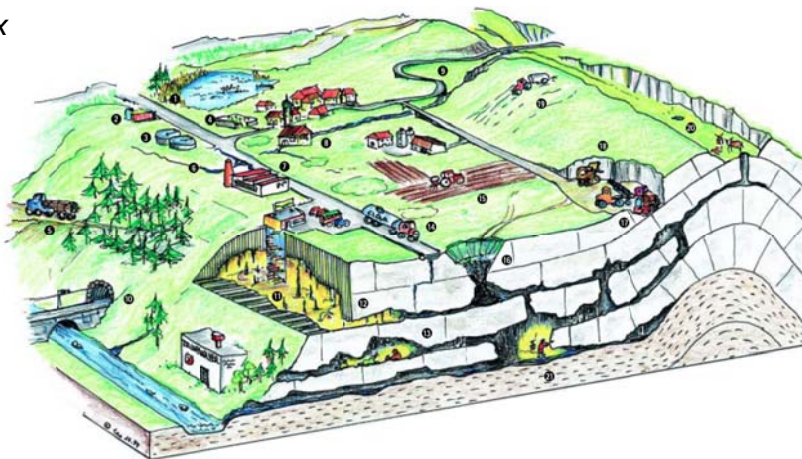
En Suisse, les régions karstiques accueillent des zones urbaines telles que La Chaux-de-Fonds ou St-Croix, des industries (cimenterie, horlogerie, etc.), des infrastructures de transport (tunnels, routes, gazoduc, etc.), de production d'énergie (éolienne, retenues/barrages, stockage) et de tourisme (domaines skiables, grottes touristiques, etc.) et des parcelles forestières et agricoles. Ces projets d'aménagement ou de construction peuvent avoir des impacts non négligeables sur le milieu karstique – notamment les eaux souterraines – et les grottes. Or, la prise en compte des aspects spécifiques à ce milieu fait souvent défaut.

Un outil mis à disposition des maîtres d'œuvre, bureaux d'études et des autorités

La Société Suisse de Spéléologie SSS/SGH a élaboré – en collaboration avec la Commission de Spéléologie Scientifique de l'Académie des Sciences Naturelles ScNat – des « Instructions pratiques pour

Les activités principales qui peuvent avoir un impact sur le milieu karstique

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| ① Drainage | ⑭ Tourisme spéléo |
| ② Lavage de voitures | ⑮ Trekking |
| ③ Station d'épuration | ⑯ Transport routier |
| ④ Cimetière | ⑰ Épandage |
| ⑤ Exploitation forestière | ⑱ Comblement de dolines |
| ⑥ Monoculture | ⑲ Décharge |
| ⑦ Industrie | ⑳ Carrière |
| ⑧ Fromagerie | ㉑ Purin, engrais |
| ⑨ Salage des routes | ㉒ Cadavres d'animaux |
| ⑩ Construction de tunnel | ㉓ Exploration spéléologique |
| ⑪ Grotte touristique | |



l'évaluation de projet en terrain karstique » offrant pour la première fois une synthèse des aspects principaux à prendre en compte lors de la planification de projets en milieu karstique. Cet outil propose des critères d'évaluation sensés et adaptés aux particularités de ce milieu dont la prise en considération vise à réduire l'impact du projet.

Domaines d'applications

Projets de toute taille en terrain karstique (calcaire en général) ou pouvant affecter celui-ci, quelque soit le domaine de l'environnement concerné (eaux souterraines, paysage, biotopes, géotopes, archéologie, etc.) :

- constructions en surface : routes, éoliennes, remontées mécaniques, barrages...
- constructions souterraines ; tunnels, conduits, captages, centrales hydroélectriques,
- activités dans des milieux sensibles telles que le trekking dans les grottes.

